

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 4° et 5° ARRONDISSEMENTS

Séance du 21 juin 2022

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 19 membres.

RAPPORT 22/45/03 VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - SECTEURS THÉÂTRE, AUDIOVISUEL, ARTS VISUELS, MUSIQUE ET LIVRE- APPROBATION DE L'AFFECTATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME - APPROBATION DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT CONCLUES ENTRE LA VILLE DE MARSEILLE ET DIVERSES ASSOCIATIONS.

22-38219-DC

Monsieur le Maire soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique, qui vise à faire de Marseille une ville plus juste, plus verte et plus démocratique. La politique culturelle mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante.

C'est ainsi que la politique culturelle de la Ville de Marseille:

- contribue à l'ensemble des politiques publiques sectorielles municipales, qu'elle s'efforce de nourrir et d'enrichir : politique éducative, sociale, de développement durable, d'aménagement du territoire, de développement économique, d'attractivité et de rayonnement international, etc.

- favorise le développement d'un écosystème culturel riche et diversifié, capable de répondre aux aspirations des artistes comme aux attentes du public le plus large.

Dans le cadre de la définition de sa politique culturelle, la Ville de Marseille associe les nombreux acteurs présents sur son territoire, acteurs dont elle accompagne les besoins dans la réalisation de leurs projets.

Dans le secteur de l'AUDIOVISUEL, différentes associations implantées et actives sur le territoire de Marseille sollicitent un soutien financier de la Ville de Marseille en investissement afin de développer leurs activités auprès du public.

***Clap Clap Cinoeil – 17 rue Melchion 13005 Marseille**

L'association prévoit l'achat de matériel de prise de vue et de montage pour les utilisateurs du Cosmographe, lieu de cinéma ouvert à tous et pour les ateliers enfants. Ce matériel permettra d'améliorer le déroulement des ateliers d'éducation à l'image. L'acquisition de matériel audiovisuel est également prévue: un ordinateur pour le montage, une caméra, une torche et un trépied.

Compte tenu de l'intérêt des activités de l'association, la Ville souhaite apporter son soutien à l'Association Clap Clap Cinoeil, pour l'acquisition de matériel audiovisuel en lui attribuant une subvention de 3 539 Euros.

Le coût total de l'ensemble de l'investissement est estimé à 4 457 € TTC.

A cet effet, la participation de la Ville de Marseille correspond à 79.40% de la dépense à engager selon le plan de financement ci-dessous :

Ville de Marseille	3 539 Euros
Autofinancement	918 Euros

*Stakki Production – 6 rue Jean Prunel 13005 Marseille

L'association utilise différents médias et dispositifs pour explorer la société qui nous entoure. En mettant en lumière, en image et en son, l'humain, l'artisanat, la culture, les territoires, nos contenus contribuent à mettre en avant les entreprises, les régions, personnalités de la région.

L'association souhaite renouveler et compléter son parc de matériel audiovisuel professionnel au service des jeunes marseillais à travers les différents dispositifs d'éducation à l'image que propose l'association (écoles, centres sociaux, structures de santé...).

Compte tenu de l'intérêt des activités de l'association, la Ville souhaite apporter son soutien à l'Association Stakki Production, pour l'acquisition de matériel audiovisuel en lui attribuant une subvention de 5 000 Euros.

Le coût total de l'ensemble de l'investissement est estimé à 6 419 € TTC.

A cet effet, la participation de la Ville de Marseille correspond à 77.89 % de la dépense à engager selon le plan de financement ci-dessous :

Ville de Marseille	5 000 Euros
Autofinancement	1 419 Euros

*Méditalents – 67 rue Saint Saviourin 13005 Marseille

L'association organise des Forums de Coproduction en Méditerranée permettant à des porteurs de projets de films issus des pays de la Méditerranée de rencontrer des coproducteurs éventuels, distributeurs et fonds de financement internationaux du cinéma. Ces rencontres professionnelles sont aussi l'occasion de présenter les acteurs clés du cinéma de différents pays : régions, fonds de soutiens et diffuseurs se présentent et décrivent leurs politiques d'action.

L'association prévoit la création d'un site internet afin d'améliorer la lisibilité de l'association tant à l'échelle locale, méditerranéenne qu'europpéenne auprès de tous nos partenaires actuels et à venir.

Compte tenu de l'intérêt des activités de l'association, la Ville souhaite apporter son soutien à l'Association Méditalents, pour la création du site internet en lui attribuant une subvention de 30 000 Euros.

Le coût total de l'ensemble de l'investissement est estimé à 40 024 € TTC.

A cet effet, la participation de la Ville de Marseille correspond à 74.96 % de la dépense à engager selon le plan de financement ci-dessous :

Ville de Marseille	30 000 Euros
Autofinancement	10 024 Euros

Dans le secteur des ARTS VISUELS, différentes associations implantées et actives sur Marseille sollicitent un soutien financier de la Ville de Marseille en investissement afin de développer leurs activités auprès du public.

* Association Sissi - 18 rue Terrusse 13005 Marseille

Sissi club est un espace implanté à Marseille depuis 2019, dirigé bénévolement par les historiennes de l'art, Elise Poitevin et Anne Vimeux. Sissi naît de la volonté de revaloriser la jeune création locale, en interrogeant dès l'école, sa place, sa définition et son existence. Il s'agit ici de créer pour la jeune création une mise en réseau avec des professionnels du monde de l'art à échelle locale, régionale et nationale.

Le projet d'investissement vise à pérenniser l'espace Sissi dans un projet de professionnalisation des artistes émergents. Cette demande permettra d'acquérir de nouveaux outils de monstration, du matériel informatique et de visionnage afin de mieux accueillir les artistes et le public. Les acquisitions incluent un vidéoprojecteur, un écran, équipement de visionnage et sonore ainsi que du matériel informatique (ordinateurs...).

Compte tenu de l'intérêt des activités de l'association, la Ville souhaite apporter son soutien à l'Association pour l'acquisition de matériel informatique, de visionnage en lui attribuant une subvention de 4 000 Euros (quatre mille Euros).

Le coût de l'ensemble de l'investissement envisagé est estimé à 8 000 Euros (huit mille Euros) TTC.

A cet effet, la participation de la Ville de Marseille correspond à 50% de la dépense à engager selon le plan de financement ci-dessous :

Ville de Marseille	4 000 Euros
Conseil Départemental	2 000 Euros
Autofinancement	2 000 Euros

C'est pourquoi nous proposons au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération suivante :

LE CONSEIL DES 4^e et 5^e ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LA LOI N° 82-1169 du 31 DECEMBRE 1982
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS
DELIBERE

ARTICLE 1 Dans le secteur de l'AUDIOVISUEL, est émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention d'investissement de 3 539 Euros à l'association «CLAP CLAP CINOEIL» ;

est émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention d'investissement de 5 000 Euros à l'association «STAKKI PRODUCTION».

est émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention d'investissement de 30 000 Euros à l'association « MEDITALENTS »

Dans le secteur des ARTS VISUELS, est émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention d'investissement de 4 000 Euros (quatre mille Euros) à l'association «SISSI» .

Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements.

Le présent projet de délibération est mis aux voix.

Nombre de Conseillers présents : 19

Nombre de Conseillers présents et représentés : 28

Rapport adopté à la majorité : pour : 27 voix « Le Printemps Marseillais » - Abstention : 1 voix « Retrouvons Marseille »

Didier JAU
Maire des 4^e et 5^e Arrondissements